

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 23/09/2026 01:35 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un événement fondateur de l'histoire moderne. Elle met fin à plus de mille ans de monarchie absolue et à une société d'ordres, et pose les bases d'une nation de citoyens égaux en droits. Comprendre son déroulement, c'est saisir comment une crise financière et sociale a pu engendrer une transformation politique radicale, dont les échos résonnent encore aujourd'hui.

1. Les causes profondes : une société bloquée et un État en faillite

À la veille de 1789, le royaume de France est en proie à de multiples tensions. La société est divisée en trois ordres : le clergé (environ 0,5 % de la population), la noblesse (1,5 %) et le tiers état (98 %). Les deux premiers ordres jouissent de privilèges fiscaux et honorifiques, tandis que le tiers état supporte l'essentiel de l'impôt. Cette inégalité est d'autant plus mal vécue que le siècle des Lumières a diffusé des idées de liberté, d'égalité et de souveraineté du peuple.

Sur le plan financier, l'État est au bord de la banqueroute. La participation à la guerre d'indépendance américaine (1778-1783) a creusé le déficit. Les mauvaises récoltes de 1788 entraînent une hausse du prix du pain et une crise agricole qui touche les plus modestes. Face à l'impasse, Louis XVI convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

2. L'embrasement de 1789 : de la Bastille à la Déclaration des droits

Les États généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789. Très vite, un conflit éclate sur le mode de vote : par ordre ou par tête ? Les députés du tiers état, rejoints par des membres du clergé et de la noblesse, se proclament Assemblée nationale le 17 juin, puis jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (serment du Jeu de paume, 20 juin).

À Paris, la tension monte. Le 14 juillet 1789, le peuple s'empare de la Bastille, forteresse royale symbole de l'arbitraire. La nouvelle se répand dans les campagnes : c'est la Grande Peur, suivie de la nuit du 4 août où les députés abolissent les

privilèges. Le 26 août, l'Assemblée adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

3. La monarchie constitutionnelle (1790-1792) : une révolution en marche

De 1790 à 1792, la France tente d'établir une monarchie constitutionnelle. La Constitution de 1791 sépare les pouvoirs et instaure une assemblée législative élue au suffrage censitaire. Mais Louis XVI, qui a tenté de fuir à Varennes en juin 1791, perd la confiance du peuple. La guerre déclarée à l'Autriche et à la Prusse en avril 1792 aggrave les tensions. Le 10 août 1792, le peuple parisien envahit les Tuileries : la royauté est suspendue, puis abolie le 21 septembre. La République est proclamée.

4. La Terreur et la République jacobine (1793-1794)

La jeune République doit faire face à des périls extérieurs (coalition européenne) et intérieurs (révolte vendéenne, fédéralisme). En janvier 1793, Louis XVI est exécuté. Sous la pression, la Convention instaure un gouvernement révolutionnaire dirigé par le Comité de salut public, où Robespierre joue un rôle central. La Terreur (1793-1794) vise à écraser les ennemis de la Révolution : des dizaines de milliers de personnes sont guillotинées ou massacrées. Mais la Terreur finit par se retourner contre ses instigateurs : le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est renversé et exécuté.

5. Du Directoire au Consulat : la fin de la Révolution

Après Thermidor, la Convention thermidorienne puis le Directoire (1795-1799) tentent de stabiliser le régime, mais la corruption et les difficultés économiques persistent. Les guerres se poursuivent. Le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), le général Napoléon Bonaparte renverse le Directoire et instaure le Consulat. La Révolution est terminée, mais ses acquis fondamentaux – égalité civile, abolition des privilèges, souveraineté nationale – sont en partie conservés et diffusés en Europe.

Conclusion

La Révolution française est un laboratoire politique. Elle a montré qu'une société peut se réinventer, mais aussi que les idéaux de liberté et d'égalité peuvent être dévoyés par la violence et la peur. Elle a légué au monde les principes de la Déclaration des droits de l'homme, la notion de citoyenneté et l'idée de nation. Son héritage, complexe, continue d'alimenter les débats sur la démocratie, la justice sociale et les droits humains.

